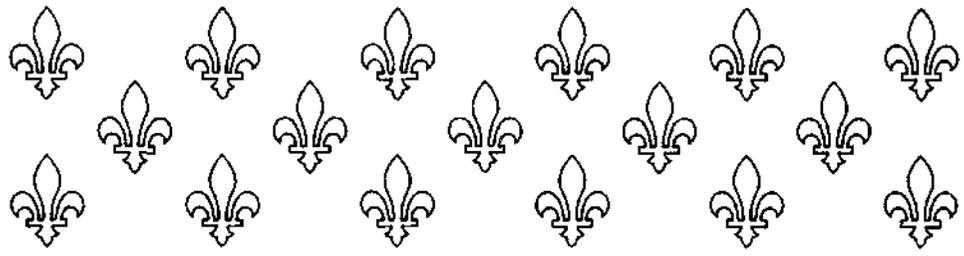


J.F. M/1



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

Commissions parlementaires

Commission permanente de l'aménagement et des équipements

Élection du président et du vice-président

Le mercredi 16 mars 1988 — No 1



Président : M. Pierre Lorrain

QUÉBEC

Table des matières

Élection du président	CAE-1
Élection du vice-président	CAE-1

Intervenants

M. Jean-Pierre Saintonge, président d'élection
M. Jean-Guy Parent, président

Mme Carmen Juneau
Mme Violette Trépanier
M. Robert Thérien

Le mercredi 16 mars 1988

Vérification des engagements financiers

(Onze heures une minute)

Le Président (M. Saintonge): La commission de l'aménagement et des équipements se réunit maintenant. Je constate le quorum. Je déclare donc la séance ouverte. La commission de l'aménagement et des équipements est réunie afin de procéder à l'élection du président et du vice-président de la commission.

Je vous rappelle l'article 134 du règlement qui se lit comme suit: "Au début de la première session de chaque Législature, et au besoin pendant celle-ci, les commissions élisent parmi leurs membres, pour deux ans, un président et un vice-président." Et l'article 135: "Le président et le vice-président de chaque commission sont élus à la majorité des membres de chaque groupe parlementaire." Suivant une décision qui a été adoptée ce matin à la commission de l'Assemblée nationale, pour la commission de l'aménagement et des équipements, les droits de vote se répartissent comme suit: neuf votes du côté ministériel et quatre votes du côté de l'Opposition.

En vertu également de l'article 127 du règlement, la commission de l'Assemblée nationale a arrêté aujourd'hui que le poste de président de la commission de l'aménagement et des équipements revenait à un membre du groupe parlementaire formant l'Opposition et que le poste de vice-président revenait à un membre du groupe parlementaire formant le gouvernement.

Je suis donc prêt, à ce moment-ci, à recevoir les candidatures au titre de président de la commission. Comme président de l'Assemblée nationale, suivant la trinité, remplaçant le président comme tel, je vais procéder à l'élection du président et le président élu procédera ultérieurement à l'élection du vice-président de la commission. Je suis donc prêt à recevoir toute mise en candidature.

Élection du président

Mme Juneau: M. le Président...

Le Président (M. Saintonge): Mme Juneau, je m'excuse, Mme la députée de Johnson.

Mme Juneau: Je vous remercie, M. le Président, j'ai l'honneur et le plaisir de présenter la candidature de mon collègue, M. Jean-Guy Parent, député de Bertrand.

Le Président (M. Saintonge): Très bien, je reçois donc la candidature de M. le député de Bertrand. Est-ce qu'il y a d'autres propositions?

Il n'y a pas d'autres propositions. En conséquence, cette motion proposant M. le député de Bertrand comme président de la commission est adoptée. Je proclame donc le député de Bertrand comme le président de la

commission. À ce moment-ci, je vais l'inviter à prendre son fauteuil de président pour procéder à l'élection du vice-président. Je vous remercie beaucoup.

Le Président (M. Parent, Bertrand): Je vous remercie beaucoup de la confiance que vous me témoignez et de cette chaude élection. Cela a été moins dur que le 2 décembre 1985. En vue de l'élection du vice-président de la commission de l'aménagement et des équipements, j'aimerais recevoir les candidatures pour le poste de vice-président de la commission.

Élection du vice-président

Mme Trépanier: M. le Président, j'aimerais vous proposer la candidature du député de Drummond, M. Jean-Guy Saint-Roch, au poste de vice-président.

Le Président (M. Parent, Bertrand): Alors, Mme la députée de Dorion propose le député de Drummond comme vice-président. Est-ce que c'est appuyé? Oui, c'est appuyé? M. le député de...

M. Thérien: Rousseau.

Le Président (M. Parent, Bertrand):... Rousseau. Est-ce qu'il y a d'autres propositions?

Mme Trépanier: On va revoter.

Le Président (M. Parent, Bertrand): On peut donc déclarer que M. le député de Drummond est élu à l'unanimité comme vice-président de cette commission. Voilà.

Une voix: Bravo, Jean-Guy.

Le Président (M. Parent, Bertrand): Alors, il n'a même pas le mérite d'avoir...

Il n'y a pas autre chose?

Alors, je vous remercie et nous ajournons les travaux de cette commission sine die.

(Fin de la séance à 11 h 5)